



RENOVATION THERMIQUE

Une meilleure isolation pour réduire les dépenses énergétiques

La rénovation thermique consiste à réaliser les travaux d'isolation intérieur et extérieur des bâtiments neufs ou existants. L'enjeu de la rénovation thermique est de diminuer les dépenses énergétiques par une meilleure isolation.

Toit, terrasse, combles, murs, planchers... les Charpentiers de la Corse vous proposent des solutions complètes d'isolation thermique en neuf ou en rénovation.

ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR (ITE)

L'isolation par l'extérieur est la plus efficace pour une rénovation thermique, puisqu'elle protège directement le bâtiment des variations climatiques. Toiture, murs, terrasse, il existe différentes techniques de rénovation thermique selon le type d'ouvrage. En général, cela consiste à fixer les isolants sur l'extérieur des murs, de la structure bois ou de la toiture puis d'effectuer le revêtement (enduit, bardage, tuiles...). Le choix d'une isolation extérieure pour rénover une construction bois existante est le plus judicieux car ce qu'elle permet de réaliser à la fois le ravalement et l'isolation de la maison et offre un très bon traitement contre les ponts thermiques sans modifier la surface habitable.

ISOLATION THERMIQUE PAR L'INTÉRIEUR (ITI)

Murs, combles, toiture, planchers... L'isolation thermique par l'intérieur consiste à positionner à l'intérieur du bâtiment, et de manière étanche à l'air, des produits isolants. Cette technique a l'avantage de ne pas modifier l'aspect extérieur du bâtiment et peut se faire pièce par pièce selon les finances. En revanche, elle ne traite pas tous les ponts thermiques et induit une réduction de la surface habitable.

AVANTAGES DE LA RENOVATION THERMIQUE

Par l'intérieur ou par l'extérieur, la rénovation thermique offre de nombreux avantages. Elle permet de maîtriser sa consommation d'énergie et ainsi réaliser des économies ; d'améliorer la qualité de l'air intérieur ; d'améliorer le confort thermique en hiver, en luttant contre les ponts thermiques, et en été, puisque l'isolation protège de la chaleur ; de préserver le bâtiment en évitant la dégradation causée notamment par l'humidité.

> LE + : DES AIDES FINANCIÈRES EN RÉNOVATION

Particuliers, entreprises, collectivités... bénéficiez d'ISOL'ECO : l'offre isolation d'EDF

En partenariat avec la Collectivité Territoriale de Corse (CTC), EDF vous propose des aides financières pour la rénovation thermique de votre bâtiment. Partenaire EDF-CTC, les Charpentiers de la Corse prennent en charge les démarches administratives pour le montage de votre dossier.